

## BILAN CREATEUR D'ACTIVITE

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le bilan de compétences créateur d'activité est une démarche personnelle et volontaire permettant à un salarié ou un demandeur d'emploi de faire l'analyse et la synthèse des expériences professionnelles, de ses compétences, des aptitudes, motivations et ressources mobilisables dans le cadre d'un projet professionnel de création d'entreprise.

### PUBLIC (EFFECTIF ET PRE-REQUIS)

Pour tout salarié en demande de changement ou d'évolution professionnelle et justifiant de suffisant d'heures CPF pour prétendre en un financement.

### MODALITES PEDAGOGIQUES

#### 1. Durée et lieu

→ **Durée** : 24 heures réparties entre 8 et 16 semaines.

- 18 heures d'entretiens individuels avec un conseiller bilan agréé
- 6 heures de travail personnel et de recherches documentaires assistées
- Suivi à 6 mois

→ **Lieu** : Toulouse.

#### 2. Organisation pédagogique

- Entretiens individuels de 1h30 à 3h

#### 3. Contenu

### PHASE PRELIMINAIRE :

Cette phase, menée de façon individuelle, a pour objet :

- de définir et d'analyser la nature des besoins du salarié
- de l'informer des conditions de déroulement du diagnostic, des méthodes et techniques mises en œuvre, ainsi que des principes d'utilisation des conclusions de la prestation
- de confirmer son engagement dans la démarche, cet engagement se matérialisant par la signature de la convention tripartite entre le salarié, le financeur et l'Union Cépière Robert Monnier

### PHASE D'INVESTIGATION :

Cette phase individuelle permet d'évaluer les éléments suivants :

- L'adéquation personne / projet : implication, profil, motivation et expérience
- Le marché : tendances et acteurs clés
- Le produit : l'offre, la marque, la gamme de produits et services
- La tarification
- la distribution : emplacement, force de vente
- La stratégie de communication
- Etude juridique, fiscale, sociale
- Les aspects financiers : budget prévisionnel / comptabilité / gestion au quotidien
- Le business plan et le modèle économique global.

Cette phase permet à l'intéressé :

- d'identifier ses points forts et ses points faibles,
- de mesurer les écarts entre son projet et l'ensemble des moyens à mettre en œuvre pour réussir sa création,
- d'évaluer la rentabilité du projet dans un objectif d'autonomie économique.

## PHASE DE CONCLUSION :

Cette dernière phase a lieu sous forme d'entretiens individuels qui doivent permettre au bénéficiaire de :

- récapituler de manière détaillée les résultats de la phase diagnostic,
- recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet de création,
- prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.

Cette phase donne lieu à la rédaction d'un document de synthèse.

## PROCEDURES DE POSITIONNEMENT A L'ENTREE

- Accès au bilan
  - Positionnement sur un rendez-vous d'information individuel avec le conseiller bilan
  - Vérification des prérequis
  - Dossier de demande de prise en charge à transmettre au financeur

## OUTILS ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Un livret personnel permettant de réunir les différents supports de travail
- Libre accès à notre Centre de Ressources et à Internet

## ENCADREMENT ET MOYENS TECHNIQUES

Equipe pédagogique :

Pauline BEAUCHAMPS : Coordinatrice de l'unité accompagnement des évolutions professionnelles et psychologue du travail inscrite sur les listes ADELI.

Françoise RIBEREAU : Consultant, formatrice en création d'entreprise.

Jean François COLIN : Consultant, formateur en création d'entreprise.

Descriptif des salles, ateliers et matériel :

- Bureau individuel répondant aux normes ERP et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- Centre de ressources (accès des postes informations et à de la documentation spécialisée)
- Parking

## MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

### 1. Assiduité

Le contrôle de l'assiduité est mené à bien tout au long du bilan par le biais d'une feuille d'émargement signée à chaque rendez-vous.

### 2. Evaluation en cours de formation

Les bonnes pratiques internes imposent aux conseillers, à chaque rendez-vous, de questionner les bénéficiaires pour vérifier l'atteinte des objectifs individualisés et d'apporter, si nécessaire, des précisions.

## CONTACT

Renseignements et prise de rendez-vous d'information auprès d'Elodie DE ALMEIDA  
 au 05 34 63 04 03, par mail : [e.dealmeida@urcrm.fr](mailto:e.dealmeida@urcrm.fr) ou à l'adresse suivante :  
 15 chemin de la Fronde – 31100 TOULOUSE